Lettre ouverte aux candidats

Article rédigé par Mgr Jean-Pierre Cattenoz*, le 26 mars 2007

L'archevêque d'Avignon, Mgr Jean-Pierre Cattenoz a souhaité que cette "Lettre ouverte" soit publiée par Libertépolitique.com. Très sensible à sa confiance, nous invitons tous nos lecteurs à faire largement connaître ce document à leur entourage.

MESDAMES ET MESSIEURS LES CANDIDATS, quand je vous écoute, j'ai mal pour mon pays. Bien sûr, je me réjouis devant les germes d'espérance contenus dans les nombreuses propositions énoncées dans vos programmes.

Il y a quelques semaines, je me suis réjoui de vous voir tous unanimes pour inscrire l'abolition de la peine de mort dans notre Constitution. Aujourd'hui, je suis consterné par vos programmes qui portent en eux les germes d'une culture de mort pour notre société.

Certes, comme archevêque d'Avignon, il ne m'appartient pas de prendre position publiquement pour l'un ou l'une d'entre vous. De même, en intervenant, je n'entends nullement porter atteinte à la liberté politique des catholiques de mon diocèse. Je voudrais seulement vous alerter et alerter tous les hommes de bonne volonté sur plusieurs points de la campagne électorale dont les enjeux me semblent majeurs pour l'avenir de notre pays.

DEFENDRE LE PATRIMOINE DE L'HUMANITE

Au nom de l'Évangile, je veux défendre la vie, l'Évangile de la vie. Or je constate combien en laissant fragiliser la famille vous portez atteinte au patrimoine de l'humanité. La famille est le sanctuaire de la vie, une réalité décisive et irremplaçable pour le bien commun des peuples. Elle est la cellule vitale et le pilier de toute vie en société. L'avenir de l'humanité passe par la famille. Elle est le centre névralgique de toute société, une école d'humanisation de l'homme où il peut grandir et devenir pleinement homme. La famille est le lieu privilégié et irremplaçable où l'homme apprend à recevoir et à donner l'amour qui seul donne sens à la vie. Elle est le lieu naturel de la conception, de la naissance, de la croissance et de l'éducation des enfants. Elle est le milieu naturel où l'homme peut naître dans la dignité, grandir et se développer de manière intégrale.

L'institution du mariage, fondement de la famille échappe à la fantaisie de l'homme; le mariage plonge ses racines dans la réalité la plus profonde de l'homme et de la femme, il est l'union de l'homme et de la femme. Impossible de contester cette norme sans que la société ne soit dramatiquement blessée dans ce qui constitue son fondement. L'oublier signifierait fragiliser la famille, pénaliser les enfants et précariser l'avenir de la société (Benoît XVI, 20 février 2007).

Or la plupart de vos programmes électoraux, loin de protéger et de promouvoir la famille fondée sur le mariage monogame entre l'homme et la femme, ouvrent la porte au mariage entre personnes du même sexe et à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Aucune autre forme de vie commune que l'union d'un homme et d'une femme ne peut être juridiquement assimilable au mariage ni ne peut recevoir, en tant que telle, une reconnaissance légale. Toute tentative de relativiser le mariage en lui donnant le même statut que d'autres formes d'unions radicalement différentes est dangereuse pour notre société. Tout cela offense la famille et contribue à la déstabiliser en voilant sa spécificité et son rôle social unique.

Concernant le "mariage homosexuel", il faut distinguer l'homosexualité comme fait privé et l'homosexualité comme relation sociale prévue et approuvée par la loi. La légalisation d'une telle union finirait par entraîner un changement de l'organisation sociale tout entière qui deviendrait contraire au bien commun. Les lois civiles qui devraient être des principes structurants de l'homme au sein de la société, jouent un grand rôle dans la formation des mentalités et des habitudes. Le respect envers les personnes homosexuelles ne saurait en aucune manière conduire à l'approbation du comportement homosexuel ou à la reconnaissance juridique des unions homosexuelles (cf. Cardinal Ratzinger, Considération à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles, Congrégation pour la doctrine de la foi, juin 2003).

Le nombre de séparations et de divorces s'accroît, rompant l'unité familiale et créant de nombreux problèmes

aux enfants, victimes innocentes de ces situations. La fragilité et le nombre de foyers monoparentaux ne sont pas sans poser question. La stabilité de la famille est aujourd'hui menacée ; pour la sauvegarder, il ne faut pas avoir peur d'aller à contre-courant de la culture ambiante. Les diverses formes de dissolution du mariage sont l'expression d'une liberté anarchique qui se fait passer à tort pour une libéralisation de l'homme. Au contraire, reconnaître et soutenir l'institution du mariage est un des services les plus importants à apporter aujourd'hui au bien commun et au véritable développement des hommes et des sociétés, de même que la plus grande garantie pour assurer la dignité, l'égalité et la véritable liberté de la personne humaine.

Malheureusement bien des projets sur le mariage, le divorce, l'adoption tiennent, certes, compte des désirs des adultes, mais oublient complètement l'intérêt des enfants. Le droit à l'enfant semble prendre le pas sur le droit de l'enfant.

Comme le montre unanimement l'expérience, l'absence d'une maman ou d'un papa au sein d'une famille entraîne bien des obstacles dans la croissance des enfants. Comment des enfants insérés dans des unions homosexuelles où manquent la bipolarité sexuelle et l'expérience conjointe de la paternité et de la maternité pourront-ils grandir et mûrir humainement sans porter les séquelles de cette absence ? Comment assurer l'équilibre de la structure psychologique et sexuelle de l'enfant dans un couple où il n'y a qu'un sexe ?

L'affaiblissement de la cellule familiale est une des causes majeures des difficultés des jeunes. La crise de la famille est une cause directe du mal être des jeunes. La majorité des jeunes en difficultés sont issus de familles humainement et socialement fragilisées

Au nom de l'Évangile, je veux défendre la vie, l'Évangile de la vie, de cette vie qui fait de nous des hommes de l'utérus au sépulcre.

La banalisation de l'avortement et le silence sur les conséquences psychologiques, les blessures et les souffrances cachées qui marquent à jamais les femmes sont intolérables. L'information tronquée sur les séquelles provoquées par l'avortement chez les femmes qui y ont eu recours est insupportable.

La liberté de tuer n'est pas une vraie liberté, mais une tyrannie. Jean-Paul II dans sa lettre encyclique L'Évangile de la vie a eu des mots très vrais et très durs sur la réalité de l'avortement : Parmi tous les crimes que l'homme peut accomplir contre la vie, l'avortement provoqué présente des caractéristiques qui le rendent particulièrement grave et condamnable [...].

L'avortement provoqué est le meurtre délibéré et direct, quelle que soit la façon dont il est effectué, d'un être humain dans la phase initiale de son existence, située entre la conception et la naissance. La gravité morale de l'avortement provoqué apparaît dans toute sa vérité si l'on reconnaît qu'il s'agit d'un homicide et, en particulier, si l'on considère les circonstances particulières qui le qualifient. Celui qui est supprimé est un être humain qui commence à vivre, c'est-à-dire l'être qui est, dans l'absolu, le plus innocent qu'on puisse imaginer : jamais il ne pourrait être considéré comme un agresseur, encore moins comme un agresseur injuste ! Il est faible, sans défense, au point d'être privé même du plus infime moyen de défense, celui de la force implorante des gémissements et des pleurs du nouveau-né. Alors que la peine de mort a été abolie pour une question de principe, l'avortement devrait être considéré comme atteignant la dignité de la personne à naître.

Certes, l'avortement est désormais inscrit dans les lois, mais il n'en demeure pas moins immoral au regard de l'Évangile et de l'Évangile de la vie.

L'acceptation de l'euthanasie fait peser des menaces graves sur les malades incurables et sur les mourants. Certes, le contexte social et culturel actuel augmente la difficulté d'affronter la souffrance à l'approche de la mort. Il rend plus forte la tentation de résoudre ce problème en l'éliminant à la racine par l'anticipation de la mort au moment considéré comme le plus opportun. Pourtant, les médecins affirment aujourd'hui savoir soulager la quasi-totalité des douleurs. La vraie question est donc celle des soins palliatifs.

La vie humaine est sacrée, de son commencement naturel jusqu'à son terme. Tout être humain a le droit au respect intégral de ce bien qui est pour lui primordial. Nous ne pouvons accepter la promotion de lois visant à légaliser l'euthanasie.

Liberte Politique

La manipulation des embryons fait peser une lourde menace sur notre société. L'embryon est un être vivant qui possède un patrimoine génétique humain. Il est une personne humaine, il faut la protéger parce qu'elle est membre à part entière de l'espèce humaine et mérite notre respect.

Les progrès de la science et de la technique peuvent se transformer en menace si l'homme perd le sens de ses limites. Il faut prendre conscience que la chosification de l'embryon nous conduira tôt ou tard à l'eugénisme.

Effectivement, cette manipulation débouche sur un eugénisme subtil. En effet, le dépistage prénatal a changé de nature, il n'est plus destiné à traiter mais bien à supprimer. Un tel dépistage renvoie à une perspective terrifiante, celle de l'éradication.

Aujourd'hui, la venue au monde de certains enfants est devenue non souhaitable. La science propose même des outils pour réaliser le rêve de l'enfant sans défaut. Plusieurs de vos programmes construisent pas à pas une politique de santé qui flirte avec l'eugénisme.

Les recherches biotechnologiques toujours plus pointues visent à instaurer des méthodes d'eugénisme toujours plus subtiles et qui visent à la recherche de l'enfant parfait, fruit d'une sélection totalement contrôlée. Par leur maladie, par leur handicap, ou plus simplement par leur présence même, ceux qui auraient le plus besoin d'amour, d'accueil, de soin, sont jugés inutiles et considérés comme un poids insupportable dont il faut se débarrasser, qu'il faut éliminer.

Nous voyons se déchaîner comme une sorte de conspiration contre la vie. Au nom de l'Évangile, je veux défendre la vie, l'Évangile de la vie. Je ne peux fermer les yeux devant tant d'hommes et de femmes aujourd'hui en France qui se sentent blessés, exclus, mis sur le bord de la route pour de multiples raisons personnelles, économiques, sociales, politiques ou même religieuses. Certes, il appartient aux politiques de gouverner, mais je ne peux m'empêcher de vous rappeler que l'économie se doit d'être au service de l'homme et du bien commun dans le respect de la justice sociale et de la solidarité humaine. La mondialisation des échanges commerciaux et la globalisation de l'économie semblent se fonder sur une conception intégralement libérale de l'économie, de ses mécanismes. L'économie prime sur tout et là encore des conceptions individualistes et libérales dominent au détriment du respect de l'homme et de la solidarité entre les hommes.

OÙ SONT VOS PRIORITES?

Comment vivre une authentique fraternité humaine dans notre pays ? Comment respecter les plus pauvres ? Comment répondre au droit au logement et à des logements qui n'accentuent pas la déstructuration de la cellule familiale ? Comment prendre en compte l'émigration comme un fait désormais structurel de notre société ? Comment accueillir de manière juste tout en étant généreuse ? Comment lutter contre tous ceux qui exploitent les immigrés clandestins, les marchands de sommeil, les employeurs véreux ? Comment réfléchir à la question de l'emploi, du travail et de sa juste rémunération ? Comment prendre en compte les menaces écologiques ?

Autant de questions pour lesquelles nous attendons des réponses qui ne soient pas des promesses électorales trop souvent sans lendemain, mais des engagements clairement exprimés.

Où sont vos priorités ? Sont-elles du côté de groupes de pression susceptibles de vous apporter des voix le temps d'une élection ou sont-elles vraiment au service de notre pays ? Au nom de l'Évangile, je ne peux que dénoncer avec les Associations familiales catholiques la racine de tout cela : un individualisme à tout crin qui gangrène notre société. Nous constatons l'évolution du droit civil qui consacre depuis trente ans l'individualisme des droits. Le droit qui dicte et façonne les normes sociales, privilégie l'individu, la vie privée, considère que les choix affectifs ne peuvent et ne doivent avoir aucune conséquence ni sur les enfants ni sur la vie civique, économique et sociale.

Dans notre culture, on exacerbe souvent la liberté de l'individu conçu comme sujet autonome, comme s'il se suffisait à lui-même, en marge de ses relations avec les autres, étranger à ses relations avec autrui. Beaucoup voudraient organiser la vie sociale seulement à partir des désirs subjectifs et changeants, sans aucune référence à une vérité objective comme la dignité de tout être humain, ses droits et ses devoirs au service desquels doivent se mettre les responsables de notre société.

Liberte Politique

Ainsi toutes les formes d'union conjugale sont mises sur un pied d'égalité, le droit à l'enfant se substitue au droit de l'enfant. On laisse se propager et se développer des pratiques de contraception abortives, l'avortement et les dérives eugénistes. La famille et les familles ne sont plus considérées comme les corps fondateurs de la société, mais comme une juxtaposition d'individus. Ainsi naissent et prospèrent au gré des gouvernements, des politiques à caractère social, destinées à pallier les effets de cet individualisme qui gangrène la société. Cette conception individualiste de la société soumet notre pays aux dérives d'une opinion aux repères brouillés et aux groupes de pression qui pèsent de tout leur poids en cette période électorale (cf. Déclaration des AFC, Débats préélectoraux 2007-2008).

Au nom de l'Évangile et à la veille de l'élection présidentielle et des élections législatives, je ne peux qu'inviter les hommes politiques, les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté à passer au crible de l'Évangile et de l'enseignement de l'Église vos propositions avant de se déterminer dans leur choix.

Avignon, le 22 mars 2007

* + Jean-Pierre Cattenoz,

archevêque d'Avignon

© Photo: http://www.jeunesse-lumiere.com/

Intertitres de la rédaction.

Réagissez! Envoyez votre avis à Décryptage